

« Technicien-ne électricité courants fort ou faible – n° G4A45 »

Référence du concours :

Corps : ITRF  
 Nature du concours : Externe  
 Branche d'activité professionnelle (BAP) : G  
 Famille Professionnelle : Patrimoine Immobilier, Logistique, Restauration et Prévention  
 Emploi type : G4A45  
 Nombre de poste offert : 1  
 Localisation du poste : Pôle Universitaire Régional de la Guadeloupe/ Université des Antilles  
 Inscription sur Internet : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> - Rubrique : « s'inscrire aux recrutements ITRF » du 03 avril 2019 au 27 avril 2019, cachet de la poste faisant foi (sous réserve de confirmation au Journal officiel)

Définitions et principales caractéristiques de l'emploi type sur Internet :

<http://referens.univ-poitiers.fr/version/men>

Activités essentielles :

Le/ la technicien-ne recruté(e) est amené(e) à contrôler, à assurer l'entretien et la maintenance des installations techniques courants forts (Haute Tension/ Basse Tension) et courants faibles (*Système de Sécurité Incendie (SSI), Gestion Technique Centralisée (GTC, GTB)*) du Pôle Guadeloupe.

Il/ Elle diagnostique les pannes, effectue les réparations et coordonne, *le cas échéant*, l'intervention et le suivi des prestataires externes dans le domaine de l'électricité.

Il/ Elle devra assurer la consignation de toutes les installations électriques (*cellules haute tension, armoires, TGBT*) du Pôle Guadeloupe et assurer la mise en œuvre de la réglementation sur les opérations d'ordre électrique selon la nouvelle norme NF-C-18-510.

Il/ Elle participe aux réunions de travail nécessaires pour préparer et procéder à la levée des réserves en vue des commissions de sécurité.

Le/ la technicien-ne recruté(e), encadre l'activité des personnels techniques du Pôle Guadeloupe.

Le/ la technicien-ne recruté(e), doit pouvoir proposer des solutions pour améliorer le fonctionnement des installations ainsi que leur performance énergétique.

Connaissances et Compétences requises

Connaissances

- Connaître la réglementation sur les opérations simples d'ordre électrique selon la Nouvelle Norme NF-C-18-510.
- Habilitation électrique B2V/BR/BC
- Connaître les procédures de travaux et d'essais dans un environnement électrique et de mise en sécurité d'une installation électrique.
- Savoir remplir les différents documents à transmettre
- Connaissances générales sur les normes et procédures de sécurité
- Conduite à tenir devant un accident d'ordre électrique .

Compétences

- Mettre en œuvre les techniques d'installation et de maintenance des équipements
- Etablir des diagnostics et résoudre les pannes
- Gestion des situations d'urgence
- Participer à la sécurité des personnes et des locaux
- Capacité à suivre et à piloter l'intervention de prestataires externes à l'établissement
- Utilisation des outils bureautiques
- Réactivité
- Capacité à gérer une équipe et à rendre compte
- Sens relationnel
- Rigueur/ Fiabilité

### Diplôme exigé

Baccalauréat minimum

Domaine de formation : Electricité/ Electrotechnique.

### Environnement et contexte de travail

L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. C'est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Elle est passée aux RCE au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : La Guadeloupe et la Martinique.

Le Pôle Universitaire Régional (PUR) de la Guadeloupe dispose de 55 247 m<sup>2</sup> de surfaces bâties et compte :

- 9 Unités d'enseignements dont 5 UFR, 1 Département pluridisciplinaire, 1 ESPE, 1 IUT et 1 Service de Formation continue.
- 4 Bibliothèques Universitaires
- 3 campus universitaires
- Près de 7200 étudiants
- 242 enseignants et enseignants-chercheurs
- 235 personnels administratifs et techniques
- 18 structures de Recherche

Le/ la technicien-ne est recruté(e) au sein de l'équipe technique du PUR qui compte 6 personnels titulaires de catégorie C. L'équipe est pilotée par un Ingénieur d'études (Cat.A), responsable du service exploitation du patrimoine et de la logistique du Pôle.

### Contraintes particulières du poste :

- Astreintes éventuelles
- Déplacements sur le département : Campus de Fouillole, Campus de Camp Jacob et Campus de Morne Ferret.

Doyen ou Directeur ou Chef de Service

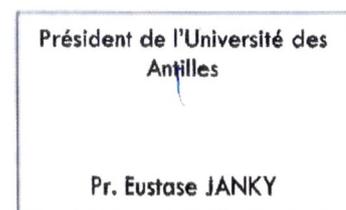


L'administrateur principal du pôle Guadeloupe



Pr. Vincent VALMORIN

Président de l'Université des Antilles



Pr. Eustase JANKY

Pour le Président de l'Université des Antilles et par délégation,  
Directeur Général des Services



Bruno MALHEY